



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE DE CÔTE-D'OR

### Des députés Renaissance dans le silence et le déni de démocratie

Le 14 février dernier l'intersyndicale de Côte-d'Or a interpellé chaque député du département par courrier électronique en leur demandant de rejeter le projet de loi de réforme des retraites. Un seul député a répondu et rencontré l'intersyndicale.

Hubert Brigand a en effet répondu par courrier postal le 21 février que le texte en l'état ne le satisfaisait pas, puis il a déclaré à l'intersyndicale qu'il a rencontrée le 25 février sur la place de la mairie de Châtillon-sur-Seine qu'il refusait le report de l'âge légal et s'en tenait à 62 ans.

Didier Martin n'a pas répondu, sa collaboratrice parlementaire ayant accusé réception de notre courrier le 28 février. Il invite l'intersyndicale à le rencontrer fin mars, soit bien après le vote du texte : sans commentaires !

Didier Paris n'a pas répondu ni même accusé réception du message.

Benoît Bordat n'a pas répondu, sa collaboratrice parlementaire ayant accusé réception le 16 février : « *J'accuse réception de votre courriel du 14 février dernier, relatif à l'examen du projet de loi portant sur la réforme des retraites. Je transmets votre courrier à M. le Député, qui ne manquera pas de vous apporter des éléments de réponse dans les meilleurs délais.* » Questionné par la presse sur son absence de réponse, Benoît Bordat déclare que les organisation syndicales mentent et qu'il n'a jamais rien reçu : sans commentaires !

Enfin Fadila Khattabi, présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, n'a ni répondu ni accusé réception, a ensuite affirmé au préfet ne pas avoir reçu de courrier, puis a dit qu'elle avait reçu le courrier sans comprendre qu'elle devait y apporter une réponse, puis a invité l'intersyndicale en garantissant pouvoir la recevoir au complet, puis a refusé le jour même en raison du manque de chaises dans sa permanence, puis a refusé de sortir rencontrer l'intersyndicale devant sa permanence, a proposé de la recevoir en deux groupes successifs, pour déplorer enfin que sa main tendue n'ait pas été saisie : sans commentaires !

L'intersyndicale dénonce le mépris affiché par les députés Renaissance à son égard comme à l'égard des citoyennes et citoyens de la Côte-d'Or qui ont massivement exprimé leur refus absolu de cette réforme dans les manifestations organisées par l'intersyndicale.

L'intersyndicale continue à réclamer le retrait de ce projet de loi injuste et injustifiable.

Dijon, le 16 mars 2023